

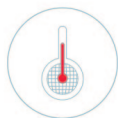
L'innovation est notre ADN

La feuille de route Innovation des aménageurs publics de l'Est parisien, éditée en début d'année, fait connaître nos ambitions et engagements pour 2023. Ce document rend également compte du traitement et de l'avancement des 10 objectifs fixés par les établissements l'an passé. Conduire un projet urbain avec EpaMarne-EpaFrance, initier un partenariat de recherche, engager une coopération pour répondre à un appel à projets... c'est recevoir la promesse de l'innovation. Depuis la méthode de travail jusqu'à son aboutissement, l'innovation telle qu'EpaMarne et EpaFrance l'envisagent sera nécessairement opérationnelle et répliquable.



Esquisser, expérimenter, adapter ses actions aux réalités d'un monde changeant, répondre aux défis qui nous entourent, rêver, toujours, pour dessiner aujourd'hui la ville de demain.

L'avancement de nos objectifs 2022



Climat

1

RE 2020 : lancer 50 % des consultations logements avec le palier 2025, ainsi qu'une opération pilote conforme aux exigences 2031.

La RE2020 s'inscrit dans un temps long, fixant un cap clair et une trajectoire progressive : la réglementation étant de plus en plus exigeante, depuis son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022, jusqu'à 2031 avec trois jalons prévus en 2025, 2028 et 2031. Epa a atteint le premier objectif consistant à lancer des consultations. L'opération pilote est actuellement en cours.

2

Acheminer par voie fluviale des matériaux de construction pour certains chantiers de Bussy-Saint-Georges et Montévrain – convention avec Voies Navigables de France (VNF).

Les conventions ont été signées avec Voies Navigables de France et HAROPA Port. Ces signatures viennent sceller la dynamique partenariale entre les établissements qui participent au développement d'une logistique fluviale performante, durable et innovante.



Cohésion sociale

3

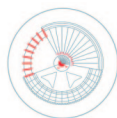
Préfigurer la transformation d'une zone commerciale nouvelle génération, hybridation fertile entre ville, nature et agriculture.

Signature de conventions, déploiement du programme d'études, démarche de concertation avec les habitants de Montévrain et de Chanteloup-en-Brie et dispositifs de communication préfigurent la transformation attendue du centre commercial du Clos du Chêne.

4

Lancer une opération de logements « smart-ilot actif » où innovations architecturales et numériques faciliteront le confort de vie et d'usage des habitants.

Le projet d'ilot actif développé par Arkhenspaces fait l'objet de plusieurs études de faisabilité sur le territoire. Le calendrier de réalisation dépendra du secteur retenu.

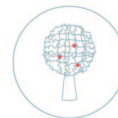


Mobilité

5

Nouer un partenariat R&D pour concevoir un parking silo réservé aux vélos, multi-services et bas-carbone sur la Cité Descartes.

Le site de la Cité Descartes se prête particulièrement à la mise en place de ce projet. Un accord avec Île-de-France Mobilités a été obtenu pour contribuer à une partie du financement du projet, financement qui est à finaliser. Il reste également à mettre en adéquation l'emplacement des vélos avec l'usage qui en serait attendu.



Nature

6

Lancer un projet de pépinière pédagogique, labellisé « Végétal local » au service des projets d'aménagement.

L'étude de faisabilité du projet a été réalisée ainsi que le lancement de l'appel d'offres pour la mise en culture et l'exploitation du site sur la commune de Chanteloup-en-Brie.

7

Créer une plateforme de valorisation des terre excavées des chantiers.

La complexité du montage, les difficultés pour identifier un foncier et un appel d'offres infructueux n'ont pas permis de faire aboutir ce projet.



Santé

8

Concrétiser les projets du programme alimentaire territorial (PAT) grâce aux compensations collectives agricoles liées aux projets d'aménagement EpaMarne-EpaFrance.

Les premiers projets sont financés au titre des compensations collectives agricoles, tels que la distribution en circuit court de produits agricoles à la Ferme de Courberonne ou encore la création d'un chai de vinification du Mont Guichet. D'autres projets sont à venir comme la création d'une plateforme d'approvisionnement dédiée à la restauration collective, portée par la SPL PARSEF (Département de Seine-et-Marne et la Région Île-de-France, avec le soutien de la Chambre d'agriculture de la Région Île-de-France).



Innovation

9

Faire converger toute la data des projets d'aménagement (SIG) au sein d'une plateforme numérique 3D (BIM/CIM).

Le déploiement des infrastructures nécessaires à la convergence des données des maquettes BIM/CIM et du SIG est effectif.

10

Sensibiliser les jeunes générations aux défis de l'aménagement et de la transition écologique des territoires avec le Serious Game SiLaVille.

L'outil a été valorisé dans le cadre d'un atelier « IDF en 2040 » alimentant la concertation liée au SDRIF-E. Des collègues du territoire sont candidats pour des ateliers en 2023.

objectif atteint

objectif en cours

objectif non atteint

10 objectifs pour 2023

EpaMarne a à cœur de promouvoir l'innovation et le développement de bonnes pratiques selon les différentes échelles de son territoire. Il s'agit de surmonter les contraintes multiples des sites aménagés tout en contribuant à des réalisations concrètes et utiles au quotidien. Il s'agit de mobiliser tout moyen pour mettre en place une politique ambitieuse favorisant les conditions de réussite qui font le cœur de notre ADN.

Climat

Engager une démarche ambitieuse en matière de conception des espaces publics qualitatifs, économes en coût global, faiblement émissifs en CO2, tout en systématisant l'emploi de matériaux locaux.

Anticiper les futurs paliers de performance énergétique et carbone inscrits dans la RE2020 tout en s'assurant de leur faisabilité économique, au moyen d'un nouvel outil d'aide à la décision pour éclairer les choix par les indicateurs de niveaux de performance pertinents.

Mettre en place une démarche d'optimisation des charges des futurs copropriétaires lors de la conception des opérations résidentielles.

Nature

Mettre en place des indicateurs d'aide à la décision sur la sobriété foncière à l'échelle de l'opération d'aménagement, permettant de mettre en regard les fonctions urbaines et écologiques des sols.

Tester un outil numérique permettant de cartographier les connaissances et d'optimiser la gestion du patrimoine arboré sur un territoire.

Innovation

Contribuer, par nos consultations, lors d'opérations de construction résidentielle, au développement de bâtiments démonstrateurs des savoir-faire locaux, utilisant des matériaux franciliens.

Contribuer à répondre aux enjeux environnementaux, par le déploiement d'une opération à grande échelle, en impression 3D, démonstratrice de la conception bas carbone.

Mobilité

Contribuer à la stratégie nationale de développement des énergies renouvelables en complétant l'offre de mix énergétique par le développement d'un projet « hydrogène » au sein d'une opération d'aménagement.

Cohésion sociale

Lancer une opération résidentielle intergénérationnelle associant des publics senior et des familles monoparentales.

Mettre en oeuvre une démarche de co-conception d'espaces publics avec les enfants du quartier concernés.